

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2023.1901-1-1

MAIRIE SAINT-FELIU D'AMONT
Rue de la Mairie

Dossier n° : 2023.1901
Echantillon n° : 2023.1901-1-1
Produit : Eau distribuée désinfectée

66170 SAINT-FELIU D'AMONT

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire fixé par décision de l'ARS

Edité le 06/02/2023

Données laboratoire	
Date de réception : 02/02/2023 15:01	Date de prélèvement : 02/02/2023 14:10
Prélevé par : Arnaud PONSOLE	
Données client	
N° prélèvement client : 00198087	Unité de gestion : 94 - SAINT-FELIU D'AMONT
N° analyse client : 00203738	Installation : CHLORATION ST FELIU D'AMONT
Type d'eau : T	Point de prélèvement : 2588 - APRES TRAITEMENT
Type d'analyse : P1	Localisation exacte : SORTIE RESERVOIR
Type de visite : P1	Commune prlv : SAINT-FELIU-D'AMONT
Motif : CS	

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
Acte prélèvement							
Prélèvement pour le suivi sanitaire des eaux (*)	P	FD T 90-520	REALISE				
Paramètres terrain							
Chlore total (en Cl ₂) (*)	P	NF EN ISO 7393-2	0.53	mg/L			
Chlore libre (en Cl ₂) (*)	P	NF EN ISO 7393-2	0.51	mg/L			
pH (*)	P	NF EN ISO 10523	7.2	Unité pH	[6.5 - 9]		
Température de l'eau (*)	P	MOP09-001	13.9	°C	25		
Paramètres bactériologiques							
Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 22°C-68h sur gélose à l'extrait de levure (*)	P	NF EN ISO 6222	0	n/mL			02/02/23 16:20
Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 36°C-44h sur gélose à l'extrait de levure (*)	P	NF EN ISO 6222	0	n/mL			02/02/23 16:20
Dénombrement des Escherichia coli (100ml) (*)	P	NF EN ISO 9308-1 (version 2000)	0	n/(100mL)		0	02/02/23 16:20
Dénombrement des bactéries coliformes (*)	P	NF EN ISO 9308-1 (version 2000)	0	n/(100mL)	0		02/02/23 16:20
Dénombrement des entérocoques intestinaux (100ml) - MS (*)	P	NF EN ISO 7899-2	0	n/(100mL)		0	02/02/23 16:20
Paramètres physico-chimiques							
Odeur (qualitatif)	P	NF EN 1622	ABSENCE				02/02/23 18:00
Saveur (qualitatif)	P	MOP03.1-005	ABSENCE				02/02/23 18:00

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2023.1901-1-1

MAIRIE SAINT-FELIU D'AMONT
Rue de la Mairie

Dossier n° : 2023.1901
Echantillon n° : 2023.1901-1-1
Produit : Eau distribuée désinfectée

66170 SAINT-FELIU D'AMONT

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire fixé par décision de l'ARS

Edité le 06/02/2023

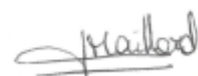
Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
Aspect (qualitatif)	P	MOP03.1-005	NORMAL				02/02/23 18:00
Coloration après filtration simple (en Pt/°)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	< 5	mg/L	15		02/02/23 18:00
Couleur (qualitatif)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	ABSENCE				02/02/23 18:00
Turbidité néphélométrique en NFU (*)	P	NF EN ISO 7027- 1	0.13	NFU	0.5	1	02/02/23 18:00
Conductivité à 25°C (Correction avec dispositif de compensation de T°) (*)	P	NF EN ISO 27888	270	µS/cm	[200 - 1100]		02/02/23 18:00
Chlorures (*)	P	NF EN ISO 10304-1	8.9	mg/L	250		02/02/23 18:00
Sulfates (*)	P	NF EN ISO 10304-1	29.8	mg/L	250		02/02/23 18:00
Magnésium (*)	P	NF EN ISO 14911	8.1	mg/L			02/02/23 18:00
Calcium (*)	P	NF EN ISO 14911	33	mg/L			02/02/23 18:00
Titre alcalimétrique complet (*)	P	NF EN ISO 9963- 1	8.52	°f			02/02/23 18:00
Titre hydrotimétrique (*)	P	CALCUL	11.6	°f			02/02/23 18:00
Oxygène et matières organiques							
Carbone organique total (en C) (*)	P	NF EN 1484	0.22	mg/L	2		02/02/23 18:00
Paramètres azotés et phosphores							
Nitrites (en NO ₂) (*)	P	NF EN ISO 13395	< 0.020	mg/L		0.5	02/02/23 18:00
Ammonium (en NH ₄) (*)	P	NF EN ISO 11732	< 0.02	mg/L	0.1		02/02/23 18:00
Nitrates (en NO ₃) (*)	P	NF EN ISO 10304-1	8.6	mg/L		50	02/02/23 18:00

Commentaire(s) échantillon(s)

Destinataire(s) :
ARS OCCITANIE 66

Validé le 06/02/2023

Stéphanie MAILLARD
Responsable secteur chimie générale



RAPPORT D'ANALYSES N° : 2023.1901-1-1

Dossier n° : 2023.1901
Echantillon n° : 2023.1901-1-1
Produit : Eau distribuée désinfectée

MAIRIE SAINT-FELIU D'AMONT
Rue de la Mairie

66170 SAINT-FELIU D'AMONT

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire fixé par décision de l'ARS

Edité le 06/02/2023

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Lorsque le prélèvement a été réalisé par le client, toutes les informations concernant l'échantillonnage ont été fournies par ce dernier et sont de sa responsabilité. Dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seuls les essais identifiés par le symbole (*) ont été réalisés sous couvert de l'accréditation. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesure. Elle n'est couverte par l'accréditation que si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont eux-mêmes réalisés sous couvert d'accréditation.
Le laboratoire tient à la disposition du client les incertitudes de mesures. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme d'un fac-similé intégral.

P : Prestations réalisées par le laboratoire de Perpignan, accréditation n° 1-0793 - F : analyses réalisées au laboratoire de Foix, accréditation n° 1-1502
ST : Prestations réalisées par un sous-traitant

Version du rapport : B.HYDRO03 02